

6) Henri-Gérard de Martiny, dit de Weiler-la-Tour, né au château de ce nom, le 15 novembre 1770, épousa Charlotte-Françoise de ROSIERES. La vente des biens considérables et du château de Weiler eut lieu en 1829. »

(5) de Laittre, famille originaire de Rossignol ; Jean Baptiste FRANCO, père de Jean Louis Othon, avait pris comme femme Jeanne Cathérine FRENOY, fille d'ARNOULD Joseph, seigneur d'Amberloux et de Marie-Thérèse de Laittre de Rossignol.

(6) Probablement un fils de Nicolas Joseph Quiriny, avocat, conseiller au Conseil Souverain et de Marie-Anne MAMER.

(7) Jean Louis Othon Francq avait une soeur mariée au notaire Poulot d'Orchimont ; ce couple n'avait pas d'enfants.

(7 bis) Madame de Tarragon, fille des de Martiny-de Villers de Weiler-la-Tour.

(8) Joséphine Francq, future Madame Ignace de la Fontaine.

(9) L'empereur Charles VI avait anobli en 1739 Pierre Andrea, originaire de Heiderscheid, propriétaire de la terre noble de Niedersgegen, en lui accordant un blason ainsi que le nom d'Ennershausen. Nicolas, fils du précédent, épousa Anne-Marie HEUARDT de Lintgen. Le dernier de leurs cinq enfants, Jean Laurent, juge au tribunal de Diekirch, avait une fille Susanne Julie ; elle épousa Jean Joseph RICHARD de Clervaux, qui devint propriétaire de Niedersgegen après le décès de sa femme ; mort sans enfants, il légua son bien à la famille BOUVIER de Clervaux, alliée aux Richard.

(10) La Toscane était constituée jusqu'en 1530 en république ; celle-ci abdiqua en cette année définitivement en faveur des Médicis. L'état de choses ainsi établi n'avait rien du féodal, puisque tout nouveau prince recevait l'investiture du Sénat et du Grand-Conseil au nom du peuple florentin, dont il devint plutôt le protecteur que le maître. Déjà avant la mort des derniers Médicis l'Autriche avait réclamé la Toscane comme fief impérial et engagé des pourparlers avec le grand-duc Jean-Gaston de Médicis, dernier de sa famille. Celui-ci s'opposa énergiquement aux prétentions autrichiennes, déclarant qu'après sa mort les Toscans seraient libres de disposer d'eux-mêmes. Une partie de son Etat ayant été occupé de force, le pauvre grand-duc dut céder, non sans avoir fait rédiger une solennelle protestation, déposée entre les mains de l'archevêque de Pise, primat de Toscane (1731).

Le dernier Médicis étant mort en 1737, l'Autriche fit proclamer FRANÇOIS de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, alors encore archiduchesse, grand-duc de Toscane sous le nom de François II. Rappelé à Vienne à la mort de l'empereur CHARLES VI, François de Lorraine y resta pour seconder son épouse et se faire élire empereur. La Toscane fut dès lors administrée par un gouverneur. A la mort de François de Lorraine, son second fils Pierre-LEOPOLD lui succéda sur le trône de Toscane ; à la mort de JOSEPH II, Pierre-Léopold devint empereur et son fils cadet devint grand-duc de Toscane sous le nom de Ferdinand III.

Par le traité de Lunéville (9 février 1801) l'Autriche céda la Toscane à la France qui l'érigea en Royaume en la nommant Etrurie. Elle y plaça comme roi le jeune LOUIS, fils unique de Ferdinand, duc de Parme, lui-même dépouillé de son duché, cédé à la France par le traité de Madrid (21. III. 1801). Le roi Louis est décédé en 1803 ; (c'est sa mort, ainsi que celles de son père (1802) et de sa soeur, qui plongèrent le pays dans